qu'auraient jugé les Légats du Pape, et les Barons qui devaient venir quelques jours après; il promettait enfin de venir en aide aux Croisés avec vingt mille hommes. Tous les compagnons de Sophrède, hormis un seul, donnaient raison à Léon. Ils allèrent jusqu'à dire au Cardinal que, ni le Pape ni le Nonce n'avaient le droit de s'ingérer dans cette affaire. Sophrède, confus, s'en retourna plein de tristesse avec son seul partisan à Margat, où il tomba malade. Cependant il s'exprimait ainsi dans sa lettre au Pape: «Videbatur mihi petitio ejusdem Regis justa et admittenda; oblatio quoque utilis multum et fructuosa Christianitati».

Quand Léon vit qu'il ne lui était point rendu justice, comme il l'avait espéré, il entra de force à Antioche le 11 Novembre 1203. Il nomma Alice tutrice de son fils, le prince Roupin. Le Comte de Tripoli eut grand'peine à garder sa vie sauve et alla se réfugier dans la citadelle que les Templiers avaient supérieurement fortifiée. Ces derniers y avaient déposé leurs étendards et résistèrent à Léon et à son armée dedans et dehors la ville et finirent, après trois jours de combat, par déloger Léon[178].

Le Roi, exaspéré, ordonna à ses soldats de reprendre les possessions dont il avait fait don à ces Chevaliers et de les chasser de son pays. C'est alors qu'arriva à Antioche l'autre Légat du Pape, le Cardinal Pierre qui fut bien accueilli par Léon. Le Cardinal convoqua immédiatement le Catholicos, les Evêques et les Barons et leur proposa aussitôt de consentir de nouveau à l'union de l'Église arménienne avec l'Église latine romaine. Après bien des discussions, le Catholicos qui était alors Jean VII et qui venait de succéder à Grégoire Abirad, se rendit. Il accepta en même temps d'envoyer à Rome, tous les cinq ans, un légat auprès du Pape et d'assister en personne aux conciles qui seraient tenus dorénavant, ou de s'y faire représenter par un légat. De son côté, le Catholicos exigea du Pape qu'il lui soit accordé qu'aucune assemblée ne puisse se tenir parmi des Latins de ce côté de la mer, sans la présence du Catholicos arménien ou de son légat. Lorsque les actes furent signés, Pierre remit d'abord le pallium au Catholicos et ensuite, la mitre et le bâton pastoral aux quatorze évêques présents, comme dons du Pape Innocent[179].

Quand les questions religieuses eurent reçu leur solution, on aborda la politique et l'on délibéra sur la question du principat d'Antioche. Léon, dès le

---

[178] MCCIII. Entra le Roy Lyvon on Anthioce devers le chastel, le jour S. Martin et prist tant que au temple, et demoura dedens III jours. – Chroniques des Croisades.

[179] Nous tenons ce détail de Sicard, évêque de Crémone, ordonné l'an 1185, mort en 1215.